qu'au moment qui nous occupe l'atmosphère était surchauffée ; on se trouvait en pleine crise ministérielle qui devait être solutionnée le 5 novembre par la nomination du ministère Loutsch.

Au nom de la famille, dans une lettre publiée au «Luxemburger Wort» du 5 novembre, Léon Laval mit les points sur les i. D'après le fils du président, son père n'était point irréligieux. Il resta seulement inébranlable lorsque le clergé lui suggéra de reviser son attitude à l'endroit de la loi scolaire, faute de n'être plus accepté aux sacrements. Ce n'est qu'à partir de ce moment qu'il ne mit plus les pieds dans une église du diocèse de Luxembourg. En Suisse, toutefois, il n'avait pas de raison de se tenir éloigné de l'Eglise qui lui administra les derniers Secours, qui bénit sa dépouille et qui fit chanter un requiem à l'intention du défunt. Ces faits, toujours d'après Léon Laval, n'excluaient pas le désir exprès de son père d'être inhumé en son pays natal sans le secours du clergé luxembourgeois.

Ce qui se fit le 4 novembre sous les yeux d'une foule énorme venue pour voir défiler les corps constitués, dans l'ordre protocolaire qui avait été en vigueur quelques semaines plus tôt, lors de l'enterrement du président du gouvernement Paul Eyschen. C'est que, décédé dans l'exercice de ses fonctions — la session parlementaire pour laquelle il avait été désigné président n'était pas close —, Auguste Laval recevait des obsèques nationales.

Dans son discours prononcé à la mortuaire d'Eich, le vice-président de la Chambre, Hemmer, disait entre autres : « S'il est donné au pays d'unir, dans un même sentiment de vénération affectueuse, le nom de Laval à celui d'Eyschen, c'est que, chez l'un comme chez l'autre, l'amour du pays était la base et la raison dirigeante de toutes leurs pensées, de toutes leurs paroles et de toutes leurs actions.»

Des paroles d'adieu d'Adolphe Schmit, qui parlait au nom des amis du défunt du groupe de gauche de la Chambre, nous retiendrons ce passage : « Son bel humour si luxembourgeois, sa fidélité à l'amitié, ses goûts artistiques, sa passion des fleurs, de la belle nature et de ses sites, son amour de la belle littérature, de la musique, on peut dire de tout ce qui est grand et beau, imprimaient à sa personne ce charme infini, qui lui gagnait tous les cœurs.» (11)

Les regrets de la commune d'Eich furent exprimés par le bourgmestre Heymanns.

Qu'à l'enterrement civil la Grande-Duchesse Marie Adelaïde ne se soit pas fait représenter, fut un de ces actes inconsidérés qu'on fit commettre à la jeune souveraine. C'est ce geste irréfléchi, s'ajoutant si inutilement aux affaires Brincour, Daubenfeld, Mark, Oster, Eyschen, qui fit écrire à une personnalité pourtant tout dévouée à la dynastie : «Ces événements qui se suivaient endéans quelques années créèrent une suite ininterrompue de faits qui, tous émanés du même état d'esprit, s'acheminèrent vers un but précis facilement reconnaissable.» (12)

Une source tout aussi irréprochable que celle que nous venons de citer parla de l'absence du représentant de la Grande-Duchesse